



→ POSEUR / INSTALLATEUR

AUTRES APPELLATIONS DU MÉTIER

Installateur, poseur

ACCÈS AU MÉTIER

Un CAP ou un BEP correspondant réalisé en apprentissage est apprécié mais souvent, les personnes sont formées en interne.

Une expérience antérieure dans le bâtiment peut constituer un avantage. Le permis B est généralement requis.

Le poseur / installateur réalise la mise en place des menuiseries ou miroiterie sur chantier. Il se déplace d'un chantier à un autre selon le programme de travail et les consignes de sa hiérarchie. Il exécute des opérations planifiées et doit remonter des informations à sa hiérarchie sur les temps d'exécution.

Chiffres-clés

Le métier de poseur / installateur, majoritairement masculin (99 % d'hommes) est présent dans 45 % des établissements et représente 53 % des effectifs de la famille de l'activité chantier / pose et environ 8 % de l'effectif total de la branche. 94 % des salariés de ce métier sont employés en CDI.

RELATIONS FONCTIONNELLES INTERNES ET/OU EXTERNES

Le poseur / installateur est en relation en interne avec sa hiérarchie, ses collègues et le personnel de l'atelier de production. En externe, il est en lien avec les clients et les partenaires.

ACTIVITÉS COMMUNES

- Récupérer son programme de travail
- Préparer son véhicule
- Réaliser les travaux de pose
- Réaliser un entretien de base des véhicules utilisés
- Alerter son responsable en cas d'aléa sur un chantier ou de travaux supplémentaires demandés par le client

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

- Réceptionner et faire signer les documents de fin de travaux par les clients pour les chantiers simples
- Réaliser des interventions simples de découpe de verre

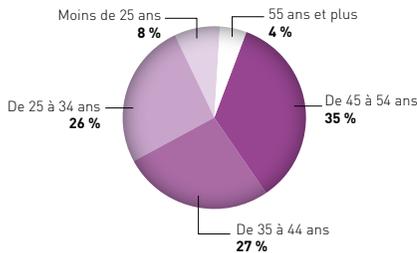
COMPÉTENCES CLÉS

Savoirs théoriques et procéduraux

- Connaître les différentes parties des produits
- Connaître les différents types d'ouvrants (française, anglaise, basculants, coulissants, châssis-trappe, oscillo-battant)
- Avoir des bases dans différents domaines du bâtiment : maçonnerie, menuiserie, électricité
- Connaître les produits verriers et leurs caractéristiques principales



→ Répartition des poseurs / installateurs selon la classe d'âge



COMPÉTENCES CLÉS (suite)

Savoirs de l'action

- Savoir gérer les aléas sur les chantiers et réagir en tenant compte des intérêts de l'entreprise
- Savoir évaluer le temps pour une demande complémentaire du client et évaluer si cela nécessite un bon de travaux supplémentaires
- Adapter les cales en fonction de la nature du support et des types d'ouvrants
- Être capable de réaliser des petits travaux de menuiserie ou de maçonnerie afin d'effectuer des retouches autour des châssis pour les chantiers de rénovation
- Maîtriser les techniques de pose afin de respecter l'étanchéité des produits

Comportements professionnels

- S'adapter en fonction des situations rencontrées sur les chantiers (surtout en restauration) en conséquence être assez autonome dans son travail

- Prévenir sa hiérarchie en cas de problème ou de travaux supplémentaires
- Être soigneux dans son activité et vigilant pour laisser l'endroit de la pose propre
- Savoir répondre aux questions du client ou aller rechercher l'information

VARIATION DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Selon l'activité développée par l'entreprise, les vitrages à poser peuvent être plus ou moins volumineux.

CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

Le poseur / installateur se déplace sur les différents chantiers. Il est soumis aux règles de sécurité du chantier. Le plus souvent, il travaille en équipe.

→ Répartition des poseurs / installateurs selon l'ancienneté dans l'établissement

